

Forum national sur l'aide au revenu de l'Assemblée des Premières Nations (APN)

Le 10 septembre 2024

Nathalie Thiffault

Directrice, Aide au revenu

Direction de l'aide au revenu

Secteur des programmes et des partenariats en matière d'éducation et de développement social

Michael Ferguson

Gestionnaire par intérim – Direction de l'aide au revenu

Secteur des programmes et des partenariats en matière d'éducation et de développement social



Indigenous Services
Canada

Services aux
Autochtones Canada

Canada

APERÇU DU PROGRAMME

POINTS SAILLANTS

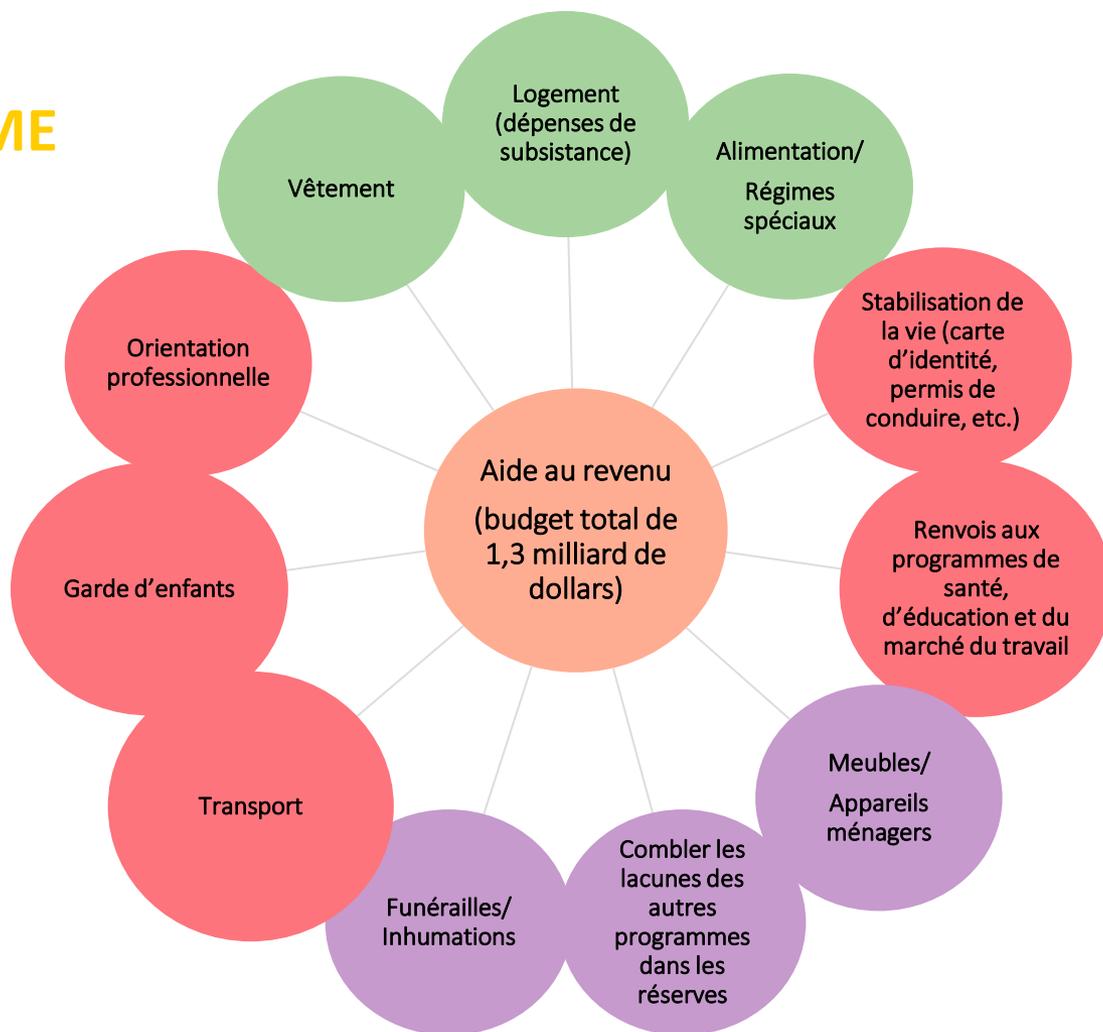
Bénéficiaires

- En 2020-2021, l'AR a apporté un soutien à **82 363 bénéficiaires et 63 322 personnes à charge** (conjoint, enfants, etc.).
- Plus de **40 %** de tous les bénéficiaires de l'AR sont des hommes célibataires.

Collectivités

- **Près de la moitié** des collectivités bénéficiant de l'AR ont une **population de moins de 500 personnes**.

Source : Données du Programme d'aide au revenu, Recensement de 2016, profils des collectivités de Services aux Autochtones Canada.



Aide au revenu pour les besoins de base

Gestion des cas et mesures de soutien préalables à l'emploi

Aides au revenu pour les besoins spéciaux

CONTEXTE OPÉRATIONNEL

Le taux de dépendance à l'AR reste supérieur à la moyenne provinciale.

- **27 % dans les réserves** par rapport à **4,7 % hors réserve** en 2020-2021.

Le taux de dépendance dans les réserves est **en baisse depuis 2013**, en partie grâce à la mise en place de la **gestion des cas**.

- D'une dépendance de **34 %** en 2011-2012 à **27 %** en 2020-2021.

La comparabilité avec les taux provinciaux/du Yukon et l'**admissibilité** est difficile, car la demande a toujours été supérieure au financement disponible.

- La disponibilité des mesures du Programme pour le soutien à la gestion des cas et préalables à l'emploi est plus limitée dans les réserves que hors réserve.
- En outre, les services complets sont généralement plus disponibles dans les collectivités hors réserve (garde d'enfants, titres de transport, etc.)

¹ En Ontario, les collectivités ou organisations des Premières Nations offrent le programme Ontario au travail qui comprend une aide à l'emploi, conformément au protocole d'entente Canada-Ontario de 1965 sur les programmes d'aide sociale pour les Indiens.

PROGRAMME D'AIDE AU REVENU : MOBILISATION

Le budget de 2018 a prévu 8,5 millions de dollars sur deux ans pour un processus **de mobilisation sur la réforme de l'AR dirigé par les Premières Nations** qui a mis en avant cinq thèmes qui devraient être pris en compte dans le cadre de la réforme du programme, notamment :



Pertinence des allocations

- Ne couvre pas les besoins réels
- Problème d'harmonisation avec les provinces/le Yukon



Capacité

- Formation insuffisante et personnel débordé
- Besoins non satisfaits en raison d'un manque de financement ou de services



Gestion des cas

- Devrait s'appliquer à toutes les collectivités des Premières Nations



Services globaux

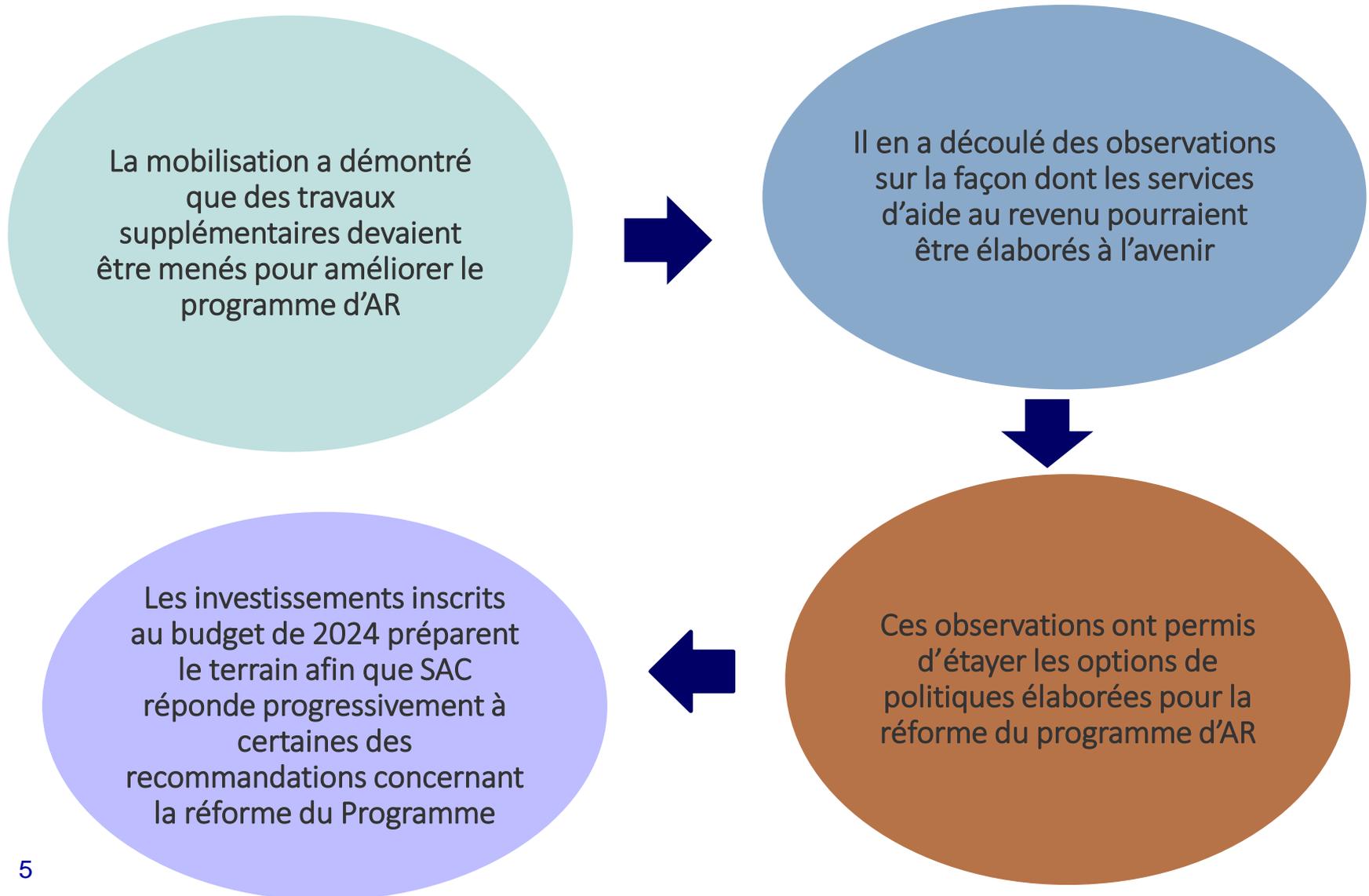
- Les bénéficiaires ont besoin de plus qu'un simple soutien financier
- Manque de coordination avec d'autres services



Autodétermination

- Pas d'approche universelle pour les collectivités
- Besoin de plus de contrôle et de souplesse

RÉFORME DE L'AIDE AU REVENU : APRÈS LA MOBILISATION



BUDGET DE 2024

- Au total, le budget de 2024 a prévu plus de 927 millions de dollars pour le Programme sur cinq ans à partir de 2024-2025, et 169 millions de dollars par la suite.
- Il s'agit de la plus forte augmentation du financement permanent du Programme depuis un moment, et elle répond à des éléments essentiels cernés au cours du processus de mobilisation et d'élaboration conjointe.
- Le budget de 2024 a annoncé un financement pour le Programme d'aide au revenu afin de répondre aux pressions exercées sur le programme, de maintenir la gestion des cas et les mesures de soutien préalables à l'emploi aux niveaux actuels, et d'instaurer des mesures de soutien au revenu pour les personnes en situation de handicap dans les réserves, où il existe des lacunes par rapport aux programmes provinciaux/territoriaux.

BUDGET DE 2024 : INTÉGRITÉ DU PROGRAMME

- ✓ 596,2 millions de dollars sur cinq ans, à partir de 2024-2025, et 119,2 millions de dollars par an par la suite, pour fournir un soutien au revenu dans les réserves pour répondre à la demande.
- ✓ Il s'agit d'un nouveau financement destiné à garantir que le Programme réponde aux pressions liées à la croissance des activités de financement existantes – comme l'augmentation des taux et du nombre de dossiers – et à combler les lacunes des programmes existants – comme les besoins spéciaux.
- ✓ Pour préparer cet investissement, le Programme a mis en œuvre un nouveau modèle national de financement de la prestation de services pour s'assurer que tous les bénéficiaires qui offrent une aide au revenu reçoivent un financement constant et équitable pour la prestation de services.
- ✓ Il convient de noter que le financement pour le maintien de l'allocation liée au coût de la vie n'a pas été inclut dans la décision prise dans le cadre du budget de 2024.

BUDGET DE 2024 : GESTION DES CAS ET MESURES DE SOUTIEN PRÉALABLES À L'EMPLOI

- ✓ L'engagement budgétaire précédent pour la gestion des cas et les mesures de soutien préalables à l'emploi (2022) devait expirer le 31 mars 2024.
- ✓ 117,6 millions de dollars sur trois ans, à partir de 2024-2025, pour la gestion des cas et les mesures de soutien préalables à l'emploi afin d'accroître l'accès aux possibilités d'emploi dans les collectivités existantes.
- ✓ Ce financement couvrira un **renouvellement** pour trois ans de la gestion des cas et des mesures de soutien préalables à l'emploi aux niveaux financiers actuels.
- ✓ SAC a déjà fourni des fonds aux Premières Nations à l'appui de la gestion des cas et des mesures de soutien préalables à l'emploi.

BUDGET DE 2024 : MESURES DE SOUTIEN AU REVENU POUR LES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

- ✓ Le budget de 2024 a prévu 213,5 millions de dollars sur cinq ans, à partir de 2024-2025, et 49,8 millions de dollars par an par la suite pour mettre en œuvre des mesures de soutien au revenu pour les personnes en situation de handicap admissibles.
- ✓ Ce financement permettra au programme d'offrir des taux harmonisés avec les mesures de soutien au revenu pour les personnes en situation de handicap des provinces/du Yukon, en particulier dans les régions où il existe des programmes autonomes de soutien au revenu pour les personnes en situation de handicap.
- ✓ Pour plus de clarté, le financement des mesures de soutien au revenu pour les personnes en situation de handicap est limité aux paiements financiers pour les bénéficiaires de l'AR en situation de handicap et aligné sur les taux des provinces/du Yukon. Le financement des mesures de soutien aux services sociaux et à la santé continuerait d'être assuré au titre du Programme d'aide à la vie autonome et par l'intermédiaire de la Direction générale de la santé des Premières Nations et des Inuit (DGSPNI).
- ✓ Pour soutenir la mise en œuvre, SAC fournira un complément d'information aux partenaires des Premières Nations à l'automne (lignes directrices du programme mises à jour, questions et réponses, autres documents).

DOMAINES D'INTÉRÊT EN CONTINU :

- Outre le travail de mise en œuvre des investissements du budget de 2024, SAC s'efforcera de travailler avec l'APN et d'autres partenaires des Premières Nations afin de répondre progressivement aux conclusions du Rapport national sur le processus de mobilisation sur l'aide au revenu dirigé par les Premières Nations de 2018-2020.

Les domaines d'intérêt comprennent:

- ✓ **Pertinences des allocations** – préoccupations concernant la comparabilité provinciale.
- ✓ **Gestion des cas et mesures de soutien préalables à l'emploi** – élargissement pour inclure d'autres collectivités.
- ✓ **Services globaux** – cerner et combler les lacunes dans les mesures de soutien et les services.
- ✓ **Capacité** – déterminer les moyens de répondre aux besoins importants des administrateurs du Programme.
- ✓ **Autodétermination** – soutenir un contrôle important de la conception et de la mise en œuvre du Programme (par exemple, en travaillant avec la Nouvelle relation financière).

PERSONNES-RESSOURCES

Nathalie Thiffault (elle/she)

Directrice, Programme d'aide au revenu

Services aux Autochtones Canada/Gouvernement du Canada

Nathalie.Thiffault@sac-isc.gc.ca

Michael Ferguson (il/him)

Gestionnaire par intérim, Programme d'aide au revenu

Services aux Autochtones Canada/Gouvernement du Canada

Michael.Ferguson@sac-isc.gc.ca

*Merci/Thank you/Wela'lin/Ekosani/Miigwech/Meegwetch/Marsee/
Mahseecho/Mutna/Wopida/Gunałchéesh/Hei/Marci Cho/ᑭᑎᑎᑦ ᑭᑎᑎᑦ/
Quanaqqutit/Nakurmik/Kukwstsétsemc/Tiawenhk/Woliwun*